

FORMATION AIDE-SOIGNANT

Objectif de la formation

Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Bloc 2 : Évaluation de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

Durée

Enseignement théorique de 770 heures pour un cursus intégral.

Enseignement pratique de 770 heures pour un cursus intégral organisé par l'IFAS dans des établissements publics et privés.

Cursus partiel : allègements de formation en fonction des diplômes suivants :

| | |
|--------------|----------------------------------|
| MCAD / DEAVS | DEAES |
| DEAMP | ARM |
| DEA | VAE : selon décision du jury VAE |
| TPAVF | SAPAT |
| ASSP | |

Intervenants

Infirmiers, cadres de santé, formateurs permanents.

Intervenants extérieurs, professionnels exerçant dans le secteur sanitaire et social.

Méthodes pédagogiques

Enseignement en présentiel : cours magistraux, travaux dirigés, travaux de groupe et pratiques.

Enseignement en stage : stages réalisés en milieu professionnel.

Modalités d'évaluation

L'évaluation des compétences est conforme au référentiel de formation : études de situations et évaluations des compétences professionnelles.

Taux de réussite juin 2022 : 84 %

Taux de réussite août 2022 : 98 %

Taux d'insertion professionnel 2022 : 100 %

Taux de satisfaction 2022 : 100 %

Débouchés : Dans le public ou le privé, en institution ou au domicile des bénéficiaires (soins généraux, psychiatrie, établissements pour personnes âgées...).



Informations pratiques

Prérequis :

Aucun diplôme n'est requis. Seule condition : être âgé de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation.

Inscription :

Dossiers d'inscriptions disponible au centre de formation et sur notre site internet.

Tarifs 2023 :

Formation intégrale : 7 777 €

Formation partielle : 13 € (taux horaire)

Financements :

Selon la situation des candidats, le financement de la formation peut être assuré par :

- ◆ l'employeur
- ◆ Transition Pro
- ◆ contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- ◆ la Région Nouvelle-Aquitaine

Apprentissage :

- ◆ Contrat d'apprentissage possible jusqu'à 30 ans
- ◆ Rémunération :
 - 39% du SMIC avant 18 ans
 - 51% du SMIC pour les 18-20 ans
 - 61% du SMIC pour les 21-25 ans
 - 100% du SMIC au-delà de 25 ans
- ◆ Alternance de périodes chez l'employeur, au centre de formation et de stages

Nouveauté : selon l'arrêté du 12 avril 2021 relatif aux conditions d'accès aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture, les personnes disposant d'une promesse d'embauche en apprentissage sont admis directement par le Directeur de l'IFAS.

**Établissement accessible
aux personnes en
situation de handicap**

CONTACTS :

Directeur : Cyril GUILLET

Services administratif

Services pédagogique

Contact handicap

2 avenue de la Révolution

86000 Poitiers

Tél : 05 49 61 60 80

centreformation@stjacquesdecompostelle.com

www.stjacquesdecompostelle.com



Centre de formation
**Saint Jacques
de Compostelle**
Poitiers